

IL EST EN PASSE D'ACHEVER SON TRAITEMENT

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT TEBBOUNE «S'AMÉLIORE»

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6834 -LUNDI 9 NOVEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

POURSUIVI POUR CORRUPTION

18 ans de prison requis à l'encontre de Mahieddine Tahkout

Page 3

RENTRÉE UNIVERSITAIRE REPORTÉE ET CONFINEMENT RECONDUIT

COVID-19 : RETOUR AU DURCISSEMENT



Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement s'adapte à la situation sanitaire qui prévaut dans le pays, laquelle est qualifiée d'inquiétante par les professionnels de la santé qui ont tiré la sonnette d'alarme il y a de cela quelques jours. Les appels au respect des mesures préventives sont désormais accompagnés par des mesures concrètes, allant jusqu'à l'adaptation de l'horaire du confinement partiel.

PAGE 2

DES PARTIS EXCLUS DE LA RENCONTRE DE TUNIS

Un échec programmé du dialogue inter-libyen

Page 16

VISITE DE GÉRALD DARMANIN EN ALGÉRIE

Le retour du sécuritaire entre Alger et Paris

Page 4

AFFAIRE KHALIFA BANK

Réouverture du procès à Blida

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

RENTRÉE UNIVERSITAIRE REPORTÉE ET CONFINEMENT RECONDUIT

Covid-19 : Le gouvernement hausse le ton

Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement s'adapte à la situation sanitaire qui prévaut dans le pays, laquelle est qualifiée d'inquiétante par les professionnels de la santé qui ont tiré la sonnette d'alarme il y a de cela quelques jours. Les appels au respect des mesures préventives sont désormais accompagnés par des mesures concrètes, allant jusqu'à l'adaptation de l horaire du confinement partiel.



Report de la rentrée universitaire, instauration d'un confinement partiel à domicile pour 29 wilayas et suspension du transport urbain des personnes durant le week-end, fermeture des marchés de vente de véhicules. Ce sont là les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement pour faire face à la recrudescence des contaminations au coronavirus, en sus de la sensibilisation sur l'importance du respect des mesures préventives. Ainsi, de nouvelles mesures restrictives sont annoncées par le gouvernement pour faire face à l'augmentation inquiétante du nombre des contaminations au coronavirus. Le communiqué des services du Premier ministre fait état de l'instauration d'un confinement partiel à domicile de vingt heures jusqu'au lendemain à cinq heures pour une période de quinze jours, soit à partir d'aujourd'hui, et ce pour 29 wilayas. 20 wilayas ont donc vu les horaires du couvre-feu revus. Il s'agit de Batna, Béjaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Constantine, Médéa, M'sila, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arréridj et Boumerdès, sachant qu'elles étaient soumises depuis le 31 octobre à un confinement partiel à domicile de 23 h à 5 h. Adrar, Guelma, Illizi, Tindouf, Tissemsilt, El-Oued, Khenchela, Tipasa et Aïn Temouchent sont, pour leur part, soumises à ce confinement. Ce confinement est cependant soumis à l'appréciation des responsables locaux qui ont la possibilité de prendre de nouvelles mesures en fonction de la situation qui prévaut dans leurs localités. Ces derniers peuvent même décider de la fermeture des lieux à forte affluence. Adoptée auparavant, la suspension de l'activité de transport urbain des personnes, public et privé, durant les week-end a été reconduite dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Il a été décidé également de la fermeture, pour une période de quinze jours, des marchés de vente de véhicules d'occasion à travers l'ensemble du territoire national, alors que dans les marchés hebdomadaires, «un contrôle rigoureux sera opéré par les services compétents au niveau de ces lieux afin de s'assurer de l'application des mesures préventives», souligne-t-on dans le même communiqué. L'interdiction des rassemblements de personnes et des regroupements familiaux, notamment la célébration de mariages et de circoncisions et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières, est quant à elle maintenue.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE ET CELLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE REPORTÉE

Prévue pour le 22 novembre, la rentrée universitaire ne se fera que le 15 décembre, tout comme la rentrée de la formation professionnelle. La rentrée scolaire, laquelle s'est faite en deux parties, n'est pas concernée par de nouvelles mesures, si ce n'est l'instauration d'un contrôle rigoureux. En effet, le communiqué des services du Premier ministère souligne «l'instauration d'un contrôle continu, rigoureux et inopiné par les inspecteurs du corps de l'éducation nationale au niveau de l'ensemble des établissements du cycle primaire, moyen et secondaire, publics et privés». Le but étant, précise-t-on, de «s'assurer du respect du protocole sanitaire mis en place et des mesures organisationnelles édictées par les pouvoirs publics».

Par ailleurs, il a été aussi décidé du renforcement du contrôle de l'application du protocole sanitaire au niveau des commerces, mais aussi au niveau des mosquées, où le concours du mouvement associatif, des associations religieuses et des comités de quartiers est sollicité, et ce en étroite collaboration avec les autorités locales.

S'agissant des structures hospitalières, lesquelles se plaignent de la saturation des services et du manque de moyens, il a été décidé de la dotation des structures de tous les moyens en matière d'équipements, de tests PCR, de tests antigéniques, de moyens de protection, d'oxygène et d'appareils respiratoires. Il est aussi question de la mobilisation de lits d'hospitalisation supplémentaires en cas de besoin, précise-t-on. Enfin, on compte intensifier le travail de sensibilisation sur l'importance du respect des gestes barrière.

Lilia Aït Akli

670 nouveaux cas, 254 guérisons et 12 décès en 24 heures

L'ALGÉRIE a enregistré hier le deuxième taux le plus élevé de contamination au coronavirus depuis la déclaration du premier cas d'infection en février dernier. 670 nouveaux cas, 254 guérisons et 12 morts ont été recensés en 24 heures, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 62.050, des guérisons à 42.037 et celui des décès à 2.048.

Quatre wilayas ont enregistré plus de 25 contaminations à la Covid-19 durant la même période, à leur tête, avec 106 nouveaux cas la wilaya d'Alger la plus touchée par la pandémie (7.625 cas).

«670 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 254 guérisons et 12 décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 62.050, des guérisons à 42.037 et celui des décès à 2.048», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar. Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 140 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 1.5 cas pour 100.000 habitants.

Quatre wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 25 nouvelles contaminations à la Covid 19, à savoir Alger (106 cas), Oran (42 cas), Bejaia (37 cas) et Sétif (27 cas). Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 59% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 33.1%.

Les wilayas, d'Alger (7.625 cas), Oran (4.965 cas), Blida (4.767 cas), Sétif (3.757 cas) et Batna (2.559 cas) représentent à elles seules 38.31 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.

Le Pr Fourar a également indiqué que seulement 17 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et neuf autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 22 wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une nouvelle augmentation, avec 63 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (59 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

Il convient de rappeler que l'Algérie avait atteint un record de contamination le 25 juillet dernier avec 675 nouveaux cas. A l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.259.306 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 50.505.339 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 35.668.878 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de samedi, 7.370 nouveaux décès et 602.036 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 991 nouveaux morts, l'Inde (559) et le Mexique (485). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 237.123 décès pour 9.861.898 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 3.851.465 personnes ont été déclarées guéries.

Mohamed Mecelti

AFFAIRE KHALIFA BANK

Réouverture du procès à Blida

Il aura fallu plus de cinq ans après le dernier verdict pour que le procès de l'affaire Khalifa Bank revienne au tribunal criminel près la Cour de Blida. La réouverture du procès a été possible après la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi de cassation du verdict prononcé en 2015.



L'audience d'hier s'est ouverte en présence de l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa, ex PDG du groupe Khalifa et onze autres accusés, dans un strict respect des mesures préventives de lutte contre la Covid-19, dont la distanciation physique et le port du masque de protection.

Cependant, si tous les accusés dans cette affaire étaient présents à l'audience, exception faite de l'accusé Rehal Amar décédé, en revanche de nombreux temoins étaient absents.

Le nombre des témoins dépassait les 300 personnes, alors que la partie civile et les victimes compte encore de dizaines de personnes.

Au total, 71 prévenus sont poursuivis dans cette affaire, après le décès de 5 de ceux qui avaient fait appel devant la Cour Suprême des verdicts prononcés en juin 2007. La totalité des accusés condamnés ont purgé leurs peines, à l'exception de certains, condamnés par contumace, et qui sont toujours en fuite à l'étranger, comme l'épouse de Abdelmoumene Khalifa, de l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, Keramane Abdelwahab, ainsi que sa fille Yasmine.

L'accusé principal Abdelmoumène Khalifa, actuellement en détention, au même titre que d'autres accusés non détenus, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de «constitution d'association de malfaiteurs», «falsification de documents officiels et usage de faux», «vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption», «falsification de documents bancaires», et «banqueroute frauduleuse».

Les accusés sont également poursuivis pour «escroquerie» et pour «abus de confiance et abus d'influence».

Pour rappel, le Tribunal criminel près la Cour de Blida avait condamné Abdelmoumène Khalifa , en juin 2015, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende de un million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens, pour «constitution d'une association de malfaiteurs», «vol en réunion et escroquerie» et «banqueroute frauduleuse».

Abdelmoumene Khalifa a été remis à l'Algérie par les autorités britanniques en décembre 2013 «conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire» entre l'Algérie et le Royaume-Uni, suite à l'épuisement de tous les recours introduits auprès de le justice du Royaume-Uni et de le justice européenne.

L'Algérie a signé avec la Grande-Bretagne une convention d'extradition, entrée en vigueur en 2007, soit l'année du premier procès et de ses verdicts.

La Cour suprême avait cassé le verdict de juin 2015 en appel, et renvoyé l'affaire pour un autre procès. Motif invoqué :» non-audition de certaines parties entre accusés et témoins». Cette raison est suffisante pour obliger le tribunal à revoir le procès, dans le strict respect des procédures.

L'intérêt de la réouverture du procès serait d'entendre les déclarations de plusieurs personnalités connues, en tant que témoins, qui en raison de leurs responsabilités et de leurs postes dans la hiérarchie de la haute administration, pourraient apporter de nouveaux éclairages à l'affaire.

Il faut souligner que dix sept ans après l'éclatement de l'affaire en 2003, les opérations de liquidation ne sont toujours pas achevées. Le liquidateur de Khalifa Bank estime qu'il faudra encore deux à trois années pour clôturer définitivement les travaux de liquidation. Selon ses affirmations, le passif hérité est très lourd et qu'il a même aggravé la dette de la banque de plus de 80 milliards de dinars. Actuellement, il reste plus de douze mille déposants en attente d'indemnisation et dont la valeur globale avoisine les 132 millions de dinars.

Mohamed Kouini

POURSUIVI POUR CORRUPTION

18 ans de prison requis à l'encontre de Mahieddine Tahkou

LE PROCUREUR général près la Cour d'Alger (chambre pénale) a requis hier des peines de 18 années de prison ferme à l'encontre de l'homme d'affaires, Mahieddine Tahkout et 12 années de prison ferme à l'encontre des Ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, poursuivis pour des faits liés à la corruption. Le représentant du parquet a également requis une amende de 8 millions de Da à l'encontre de Tahkout, et 3 millions de DA pour chacun des deux accusés, Sellal et d'Ouyahia, avec confiscation de tous leurs biens. Le Procureur général a également requis une peine de dix (10) ans de prison à l'encontre des anciens ministres, Youcef Yousfi, Ammar Ghoul et Abdelghani Zaalane, ainsi qu'une peine de 6 ans de prison ferme contre l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhocine.

Concernant la famille du principal accusé, la même juridiction a requis une peine de 8 ans de prison et amende de 8 million de DA à l'encontre de Tahkout Rachid, Tahkout Hamid, Tahkout Billal et Tahkout Nacer avec confiscation de tous leurs biens.

Une peine de 3 ans de prison ferme a été requise à l'encontre des cadres du ministère de l'Industrie, Abdelkrim Mustapha et Terra Amine, et l'ancien directeur des domaines de la wilaya d'Alger, Saleh Boualleg. Une peine de 2 ans de prison ferme assortie d'un millions de Da a été requise à l'encontre des autres accusés.

Le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné le principal accusé à une peine de 16 ans de prison ferme et une amende de 8.000.000 DA.Rachid, Hamid et Billal Tahkout ont été, eux, condamnés à 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8.000.000 DA, tandis que Nacer Tahkout a écopé de 3 ans de prison et 8.000.000 DA d'amende. Le tribunal a également ordonné le gel de tous les comptes bancaires des sociétés de Tahkout, la confiscation des matériels et l'exclusion des marchés publics pendant 5 ans. Dans la même affaire, le tribunal avait condamné les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de 10 ans de prison ferme et 500.000 DA d'amende chacun, alors que l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, en état de fuite, écope d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2.000.000 DA. L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi et l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhocine ont été condamnés à 2 ans d'emprisonnement ferme.

L'ancien ministre des Travaux publics, Ammar Ghoul écope, lui, de 3 ans de prison ferme, tandis que l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a été acquitté des accusations retenues contre lui. Le tribunal de Sidi M'hamed avait également ordonné le versement d'un montant de 309 milliards DA à titre de dommage et intérêt.

R. Hannachi



COUR D'ALGER

Le procès de Tliba renvoyé au 22 novembre

LES JUGES de la 6e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger ont renvoyé au 22 novembre le procès de l'ex-sénateur Bahaeddine Tliba et Skander Ould Abbas suite à l'absence du témoin clé dans cette affaire à savoir le général incarcéré Tartag Salah.

Les avocats ont demandé au président en charge du dossier de transférer le général en question pour s'assurer des déclarations des inculpés.

Pour rappel, Tliba a été condamné à 8 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 millions de dinars par le président du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed.

Le mis en cause a été reconnu coupable de tous les chefs d'inculpation retenus contre lui tout au long de l'instruction judiciaire entre autre financement occulte des campagnes électorales et blanchiment d'argent en passant par transfert illégal des capitaux vers l'étranger.

Le fils de l'ex-secrétaire général du FLN Djamel Ould Abbes à savoir Skander El Ouafi Ould Abbes a écopé de 20 ans de prison ferme assortis d'un mandat d'arrêt international lancé à son encontre par le juge d'instruction alors en charge du dossier.

Skander Ould Abbes a été reconnu coupable des accusations retenues contre lui à savoir trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent. Il a écopé de 8 ans de prison ferme assortis de 8 millions de dinars.

Le président a par ailleurs condamné Khaladi Bouchenak dans le cadre de la même affaire à 2 ans de prison ferme assortis de 200 000 dinars d'amendes pour avoir bénéficié des pots de vins.

Quant à Habbchi Mohamed, il a été purement et simplement relaxé des faits qui lui ont été reprochés, le président a jugé que les preuves légales et matérielles le culpabilisant n'étaient pas réunies.

Il convient de signaler que le président a en outre prononcé la confiscation des biens des mis en cause condamnés, ramassée des revenus de la corruption et des faits de la malversation.

Il est à signaler que Tliba a refusé de répondre à la convocation du parquet de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed et celle du juge d'instruction au niveau de la même instance. Il a même refusé de renoncer à son immunité parlementaire sur insistance du ministre de la Justice et Garde des Sceaux Belkacem Zeghmati, l'ex-député FLN de la wilaya d'Annaba, Baha Eddine Tliba, a été arrêté suite à une minutieuse enquête dans la wilaya d'El Oued. Il a été conduit sous haute surveillance par les services de sécurité à Alger où il a été ensuite présenté devant l'ancien procureur de la République en titre Fayçal Ben Daas qui a sollicité à son collègue de l'instruction l'emplacement du mis en cause en détention provisoire.

Redouane Hannachi

VISITE DE GÉRALD DARMANIN EN ALGÉRIE

Le retour du sécuritaire entre Alger et Paris

EN VISITE de travail en Algérie, le ministre de l'Intérieur français, Gérald Darmanin, a souligné hier la coopération continue entre l'Algérie et la France en terme de lutte antiterroriste, relevant que le président français, Emmanuel Macron, «restait très attaché à la relation entre les deux pays».
«Le président de la République française est très attaché à la relation entre la France et l'Algérie, entre nos deux Etats et nos deux peuples. Je suis venu redire au ministre de l'Intérieur algérien la parfaite collaboration de la France sur tous les sujets qui concerneront nos deux ministères», a-t-il indiqué à la presse au terme de ses entretiens avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud.
Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a lui également reçu hier le ministre français de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les échanges qui se sont déroulés au Palais du gouvernement, ont porté sur «les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement et diversification», précise la même source.
Le ministre français a souligné la coopération «continue» avec l'Algérie notamment en terme de sécurité, de lutte antiterroriste, ajoutant avoir évoqué les sujets de lutte contre le terrorisme, de lutte contre l'émigration clandestine et de coopération en matière de sécurité.
«Nous avons évoqué les grands sujets qui concernent la grande puissance algérienne ici en Méditerranée, notamment la question libyenne, la question de l'émigration clandestine que l'Algérie subit et à laquelle nous devons répondre, car nous avons des mouvements de population tout au long de cet espace que nous avons en partage», a-t-il dit.
Pour sa part, M. Beldjoud a indiqué avoir évoqué avec son homologue les relations bilatérales «distinguées» et les voies et moyens de les améliorer, ajoutant avoir abordé les questions de l'émigration clandestine, les relations entre les deux secteurs notamment la protection civile, la formation professionnelle et l'échange entre les différentes structures des deux départements ministériels.
«Globalement, nos visions étaient convergentes sur tous les sujets que nous avions abordés. Nous allons œuvrer à consolider nos relations davantage», a-t-il relevé.
Par ailleurs, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, s'est entretenu également avec M. Darmanin, sur plusieurs questions d'intérêt commun liées notamment à la religion et au culte.
Lors de cet entretien, M. Belmehdi a insisté sur «le bannissement de toutes formes de violence et d'extrémisme, quelle que soit leur origine (...) l'Islam est une religion d'amour, de paix et de coexistence», ajoutant que «ce sont là les recommandations que son département ne cesse de prodiguer aux imams détachés à la Grande Mosquée de Paris et auxquelles tous les imams détachés en France s'attachent à concrétiser».

M. D.

IL EST EN PASSE D'ACHEVER SON TRAITEMENT

L'état de santé du Président Tebboune s'améliore

Le staff médical du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, hospitalisé dans un hôpital spécialisé en Allemagne, rassure que le Président Tebboune «est en passe d'achever son traitement dans le cadre du protocole sanitaire, et son état de santé est en constante amélioration», a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République.



«Soucieux de tenir informée l'opinion publique de l'évolution de l'état de santé du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, hospitalisé dans un hôpital spécialisé en Allemagne, le staff médical affirme que le Président de la République est en passe d'achever son traitement dans le cadre du protocole sanitaire, et son état de santé est en constante amélioration», note le communiqué.
La présidence de la République avait déjà annoncé le 3 novembre que le chef d'Etat «réagit positivement aux traitement» auquel il est soumis depuis son admission dans un l'hôpital en Allemagne suite à sa contamination à la Covid-19. Le 1er novembre, au cours du référendum sur la révision constitutionnelle, Abdelhafid Allahoum, conseiller du président de la République, a indiqué que l'état de santé M. Tebboune était «bon».
La veille de son transfert dans «l'un des plus grands hôpitaux spécialisés» d'Allemagne, la présidence avait indiqué que M. Tebboune avait été admis dans une unité de soins spécialisés de l'hôpital central de l'armée d'Ain Naâdja à Alger. Ayant été en contact avec des personnes suspectées porteuses du virus, le président Tebboune a été placé en isolement. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu des messages de réconfort et de vœux de prompt rétablissement de sa santé, de la part de plusieurs chefs d'États de pays frères et amis, a indiqué hier la présidence de la République dans une publication sur sa page facebook. Il s'agit, cite nommément le palais d'El-Mouradia, de l'Émir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani, du Président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, du Président de la République Tunisienne, M. Kaïes Saïed, du président de la RASD, M. Ibrahim Ghali et du Président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale de l'État de la Libye, M. Faiz Al-Sarraj. Également, cite la même source, le président Tebboune a reçu un message similaire du commandant de l'«AFRICOM», le général Stephen J. Townsend.
Auparavant, le chef de l'État algérien a reçu les mêmes vœux de guérison émanant du Président de la France, M. Emmanuel Macron, de la Chancelière allemande, Mme Angela Merkel, du Président du Conseil du gouvernement espagnol, M. Perdo Sanchez et du président palestinien, M.Mahmoud Abbas, l'Emir de l'Etat du Koweït, Cheikh Nawaf Ahmad Al-Djaber Al-Sabah et du président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, du président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan, et du Président de la République italienne, M. Sergio Mattarella.

S. O. Brahim

MALADIES TRANSMISSIBLES

Le ministère de l'Education exhorte les parents à vacciner leurs enfants

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a adressé une instruction aux directions de l'éducation nationale pour informer les parents sur l'impératif de vacciner, à partir de cette semaine, leurs enfants âgés entre 6 et 14 ans contre les maladies transmissibles, précisant que la vaccination est «obligatoire».
Ainsi, les parents d'élèves sont appelés à adhérer à cette campagne nationale de vaccination contre les maladies transmissibles, insistant sur l'importance de cette action pour la santé des enfants, a indiqué la note du ministère de l'Education nationale. En coordination avec le ministère de la Santé, le département de Ouadjaout compte lancer cette campagne à partir de cette semaine et compte atteindre un taux de vaccination de 90% en milieu scolaire, et ce afin de préserver la sécurité des élèves.
«Il sera obligatoire pour les parents d'élèves de vacciner leurs enfants en temps opportun pour faire face aux diverses maladies infectieuses qui peuvent les affecter dans les écoles et les crèches», affirme la note du ministère, précisant que les médecins des unités de suivi de la santé scolaire suivront et diagnostiqueront l'état de santé de tous les écoliers au niveau national.
Le ministère considère, en effet, ces campagnes de vaccination comme étant «un des meilleurs programmes permettant l'éradication des maladies transmissibles et contribuant à la réduction de la mortalité infantile».
Par ailleurs, le ministère révèle que le processus de renforcement de la vaccination des écoliers âgés de 6 à 14 ans ne se déroulera pas dans les établissements d'enseignement à l'avenir, mais plutôt dans les structures de santé de quartier qui se spécialisent dans ce domaine et qui ont déjà mené ce processus. Selon cette même note, les unités de suivi de la santé scolaire entameront un processus complet d'évaluation des vaccinations, ainsi que des examens médicaux, où l'accent sera mis sur l'ophtalmologie et la vaccination, ainsi que sur le problème des poux et de la grippe.
Dans le même contexte, le ministère de la Santé et celui de l'éducation ont décidé d'entamer un processus d'évaluation complet des élèves afin de suivre l'étendue de leur vaccination, ainsi que surveiller leur état de santé, en particulier ceux liés à la santé oculaire, et ce afin de tenter de rattraper l'opération de vaccination qui devait avoir lieu au mois de mars dernier.
«Ce processus d'évaluation sera lancé cette semaine comme estimation maximale et concernera tous les établissements scolaires répartis sur le territoire national, où un nombre considérable de médecins seront affectés pour surveiller la santé des élèves, notamment après le refus de nombreux parents de se soumettre au processus de vaccination en raison des rumeurs qui l'accompagnaient».
Il convient de signaler que cette campagne intervient au moment où le ministère de la Santé œuvre, depuis six mois, à convaincre les parents de la nécessité des nouveaux vaccins pour protéger leurs enfants, et ce en raison du large boycott et autres réticences dont le processus de vaccination avait fait objet.
De ce fait, le ministère de la Santé a décidé d'adopter une nouvelle stratégie afin de les convaincre du grand intérêt des vaccins, d'autant plus que de nombreuses maladies peuvent tuer des enfants et entraîner des conséquences fâcheuses.
Pour le ministère de la Santé, le processus de persuasion nécessitera au moins six mois avant de recommencer l'opération de vaccination, en attendant que décide le comité de vaccination, au niveau du ministère de la Santé, du calendrier de la vaccination.

Lynda Louifi

JOE BIDEN ÉLU

Ce que veut le nouveau président pour l'Amérique

Lutte contre la pandémie, réduction des fractures sociales et raciales, enjeux climatiques, réforme fiscale, relations internationales, Brexit... La rupture par rapport à Donald Trump que souhaite opérer Joe Biden ne veut pas pour autant dire un retour à la case Barack Obama.

Lutter contre la pandémie, donner un tournant vert à l'économie américaine, réduire les fractures sociales et raciales, renouer avec ses alliés. La rupture avec Trump sera totale, mais dépendra beaucoup de l'issue de la bataille électorale pour le contrôle du Sénat. Rupture qui ne veut pas dire nécessairement un retour à la case Obama. D'autant que la marge de manœuvre de Biden au Congrès est largement réduite par la tenue du camp républicain, au-delà de ce que tous les sondages prédisaient.

Prudent, invitant ses supporters « à la patience » et au calme dès mardi soir, reprenant la parole mercredi soir pour exprimer sa conviction que la victoire était désormais en route mais tendant le calumet de la paix au camp républicain. C'est un Joe Biden responsable, présidentiel et apaisant qui est intervenu, à un moment tendu et critique pour l'histoire des États-Unis, et en pleine bataille judiciaire lancée par Donald Trump. Et ce samedi, alors que tous les grands médias l'annoncent vainqueur, il l'a dit sur Twitter : « je serai le président de tous les Américains - que vous ayez voté pour moi ou non ».

Mais avant même de connaître le résultat, Biden a parlé en président, reprenant le ton et la rhétorique chère aux politiques américains, lorsqu'ils œuvrent pour unir la nation. Il imaginait qu'ne fois le résultat connu, il serait temps « de mettre les discours agressifs de la campagne derrière nous ».

« Pour avancer, nous devons arrêter de traiter nos opposants comme des ennemis. Nous ne sommes pas des ennemis », avait encore souligné Joe Biden avant de lancer une des phrases qu'il a martelées durant des mois : « Je fais campagne en tant que démocrate, mais je gouvernerai comme un président américain. »

Cette volonté d'apaiser sera certainement au cœur de l'action d'une présidence Biden, dont le positionnement centriste tranche avec l'exacerbation du climat politique américaine, et en cela, le favorise probablement dans cette entreprise. Le pays est non seulement divisé, mais il sort d'une présidence Trump qui, à aucun moment depuis son discours inaugural du 20 janvier 2017, n'a pris soin de parler au nom de la nation. Le mot n'était pas dans le vocabulaire de Trump. Le personnage est clivant, agressif, et c'est sur cette posture qu'il a gagné en 2016 et qu'il entendait regagner en 2020.

Joe Biden est exactement le contraire. Entré au Sénat au temps de l'Union Soviétique, il a connu toutes les saisons de la politique américaine depuis le début des années 1970. Dialoguant avec les Républicains, irritant la gauche de son parti à certains moments de sa carrière sur la question raciale, ou sur d'autres questions de société.

Depuis, Biden a fait du chemin sur la religion, la sexualité, la bataille contre le racisme. Et avec l'âge, dans son opposition à Trump, il a même conduit la plateforme électorale la plus large qu'ait connue le parti démocrate, du centre qu'il représente depuis cinquante ans, à la gauche incarnée par Alessandra Ocasio Cortez ou Bernie Sanders.



UNIR, POUR QUOI FAIRE ? D'ABORD, UN PLAN CONTRE LA PANDÉMIE

Avec une épidémie qui continue à galoper sur le territoire américain, ce sera le plan le plus urgent. Écouter les experts, activer une politique de tests et de traçage, renforcer la couverture maladie des personnes positives.

Joe Biden avait participé, comme vice-président, à la mise en place de l'Obama Care. Il fera tout pour stopper l'œuvre de démolition entreprise par l'administration Trump, surtout en pleine pandémie. Il propose d'autoriser les Américains à contracter une assurance santé auprès du gouvernement. Il s'est engagé, sans avance de chiffres, à soutenir les contribuables frappés économiquement par les conséquences de l'épidémie.

Dans le camp Biden, on a martelé durant la campagne que pendant les années Obama, le nombre de personnes dépourvues d'assurance maladie était passé de 44 millions à 27 millions en 2016. Depuis l'arrivée de Trump, plus de 1,4 million de personnes ont perdu toute couverture. Le plan Biden vise à garantir l'assurance à 97 % de la population, affirme son programme de campagne.

CLIMAT : L'AMÉRIQUE DANS L'ACCORD DE PARIS

Son programme écolo est plus ambitieux que ses airs de grand-père pourraient le laisser penser. Le dérèglement climatique est selon lui « une menace existentielle pour l'humanité », et mérite un plan de relance économique très vert. Il projette de débloquer 2 400 milliards de dollars sur quatre ans. L'objectif déclaré est d'arriver à une production d'électricité entièrement décarbonée d'ici 2035, et à « zéro émission » en 2050, à travers une intervention sur les infrastructures, et 500 milliards d'investissements sur l'énergie propre.

Il s'est engagé à ce que les États-Unis rejoignent au plus vite les accords de Paris sur le climat, en rupture totale avec la ligne Trump. On devine les résistances que cela provoquera dans certains secteurs de l'énergie aux États-Unis, mais le mix énergétique américain, derrière les proclamations de façade, est déjà engagé depuis une dizaine d'années dans une croissance des énergies renouvelables. Il s'agit de ne pas laisser l'Amérique à la traîne d'une transition que l'on observe à l'échelle planétaire, même si Biden ne s'est pas engagé à interdire l'exploitation du gaz de schiste.

ÉCONOMIE : RÉFORME FISCALE

Le plan de relance économique proposé par Biden passe par une réforme fiscale. Joe Biden propose un Smic-horaire à 15 dollars, il souhaite surtout taxer les 1 % les plus riches et revenir sur les coupes fiscales mises en place par Trump, augmenter la taxe sur le capital et modifier les taux d'imposition, tout en assurant ne pas vouloir taxer davantage les revenus inférieurs aux 400 000 dollars par an.

L'aile gauche du parti voudrait aller plus loin, et la mise en place de ses réformes promet des batailles au Congrès, mais le pari de Biden est de profiter du plan de relance pour recréer une dynamique positive pour l'emploi, la modernisation des infrastructures et le verdissement de l'économie.

LA QUESTION RACIALE

Ce sera probablement un sujet que suivra tout particulièrement Kamala Harris, la vice-présidente. Son parcours personnel (de mère indienne et de père jamaïcain) et l'engagement de sa propre mère l'ont amenée à participer très jeune au travail militant de la communauté afro-américaine. En tant que procureur de la Californie, elle a ensuite traité directement des questions de justice, de police et racisme institutionnalisé. Le plan Biden prévoit une approche économique de la question, pour plus d'équité et pour résorber le fossé de revenus, toujours considérable, qui continue de peser sur les minorités. Avec des mesures contre la ségrégation géographique, et une réforme de la justice.

-À L'INTERNATIONAL, RETOUR AU MULTILATÉRALISME ?

C'est une Amérique qui n'insulte pas ses alliés et ne flatte pas ses adversaires ou ennemis que Biden devrait restaurer. Meilleures relations avec les Européens, retour au sein de l'OMS, acceptation de l'Accord de Paris. La diagonale isolationniste empruntée par Trump prendra fin. Verra-t-on pour autant l'Amérique revenir à ses positions d'avant ? C'est moins sûr. Le rôle de gendarme du monde est révolu, et le repli s'était déjà engagé sous Obama. Concernant la Chine, la rivalité avec Pékin ne tenait pas aux lubies de Donald Trump, elle est désormais structurelle. Sur les plans économiques, stratégiques et technologiques. C'est l'un des rares dossiers sur lesquels il y avait consensus ces dernières années au Congrès.

Sur l'Otan, tout porte à croire qu'une administration Biden continuera d'exiger de ses partenaires qu'ils respectent leur propre engagement de contribuer à hauteur de 2 % de leur PNB pour l'effort de défense. Il le fera avec les formes mais sans changement dans la substance.

PLUS DUR POUR LES TENANTS DU BREXIT...

Concernant le Brexit, les origines irlandaises de Biden en font un farouche ennemi de la position maximaliste des Brexiters, prêts à déchirer l'accord du Vendredi saint de 1998 qui avait permis, grâce à l'Union européenne, de surmonter la crise irlandaise. Pour ce qui est des relations avec l'UE, là encore, le climat sera plus serein mais en matière commerciale, les démocrates ne sont pas plus tendres que les républicains, dès lors qu'il s'agit du denier américain. Il faut s'attendre en revanche à un retour à une approche plus classique vis-à-vis de la Russie. Biden a déjà annoncé qu'il s'opposerait au projet Nord Stream 2, censé alimenter l'Allemagne depuis le territoire russe. Le dossier ukrainien, que Biden connaît de longue date et qui lui a valu de virulentes attaques durant la campagne sur les affaires de son propre fils, reviendra probablement sur le dessus de la pile.

En tant que vice-président durant les huit années d'Obama, en tant que président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain, qu'il a présidée durant de nombreuses années, Joe Biden est un fin connaisseur des relations internationales. Cela changera notablement pour ses interlocuteurs, contraints depuis quatre ans de masquer leur embarras face à l'inculture, la paresse et la brutalité de son prédécesseur.

R. I.

PRÉSIDENCE DE LA LFP : AZZEDINE ARAB (ES SÉTIF) ANNONCE SA CANDIDATURE

LE PRÉSIDENT du Conseil d'administration de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Azzedine Arab, a annoncé vendredi soir qu'il se portera candidat à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP).»J'ai décidé de quitter la présidence de la SSPA Blacks Eagles le mois de février ou mars, mais en même temps je vais me porter candidat à la présidence de la LFP.» a déclaré Arab lors de l'émission «Studio Live» de la télévision algérienne. Le président de l'ESS s'est dit très enthousiaste à l'idée de présider l'instance de gestion de football professionnel «après avoir été membre du bureau exécutif de la LFP pendant sept ans, sous la présidence de Mahfoud Kerbadj.». Le président Abdelkrim Medouar dont le mandat a expiré dernièrement à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP), avait été autorisé à gérer les affaires courantes de cette instance jusqu'à la tenue de l'assemblée générale élective (AGE).Cette AGE aurait déjà dû se tenir, mais l'échéance a finalement été retardée à cause de la pandémie de nouveau coronavirus.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF (TOURS PRÉLIMINAIRES) : TIRAGE AU SORT AUJOURD'HUI À 11H00

LE TIRAGE au sort des tours préliminaires des compétitions interclubs (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) pour la saison 2020-2021 sera effectué lundi à 11h00 (algériennes) au Caire, a indiqué la Confédération africaine de football. Les membres de la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF participeront au tirage au sort par visioconférence, selon la même source. Quatre clubs algériens prendront part aux deux compétitions. Il s'agit du CR Belouizdad et du MC Alger en Ligue des champions ainsi que de l'ES Sétif et de la JS Kabylie en Coupe de la Confédération. Pour rappel, la finale de la Ligue des champions 2019-2020 se jouera le 27 novembre à Alexandrie entre deux clubs égyptiens : Al-Ahly et le Zamalek .

TENNIS DE TABLE : LES TRAVAUX DU COLLÈGE TECHNIQUE REPORTÉS À UNE DATE ULTÉRIEURE

LES TRAVAUX du collège technique national, initialement prévus samedi à Alger, ont été reportés à une date ultérieure suite à la dégradation de la situation sanitaire due à la pandémie de Covid-19, a indiqué la Fédération algérienne de tennis de table (FATT). Une soixantaine de participants étaient attendus à cette rencontre, dont 16 directeurs techniques de section (DTS) des clubs de la division Une, les 28 directeurs techniques des ligues de wilaya affiliées et en activité, les 8 entraîneurs nationaux en exercice des différentes catégories, les 3 directeurs méthodologiques de la FATT et le médecin fédéral, en plus de compétences «avérées» dans la discipline, invitées par l'instance . Dans son communiqué , l'instance fédérale a saisi l'occasion pour insister sur le strict respect des mesures de prévention et de distanciation physique pour stopper la propagation du virus.

FOOT-CAN-2021 (QUALIFICATIONS) :

Adoption du protocole sanitaire pour la reprise de la compétition

Le Comité d'urgence de la Confédération africaine de football (CAF) a validé vendredi les mesures spécifiques pour le déroulement des rencontres des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun-2021.



Ces règles édictées par la Commission d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations, en conformité avec les règles du jeu de la FIFA, portent notamment sur les conditions de tenue des matches, le nombre de remplacements autorisés et les conditions de report ou d'annulation des rencontres, précise l'instance africaine. Le seul cas prévu par ces mesures, pouvant entraîner une défaite sur tapis vert, serait qu'une équipe ne puisse pas se déplacer avant un match. Toutes les situations non prévues par ces règles spéciales Covid-19 seront considérées comme exceptionnelles et soumises au Comité d'organisation. «Une volonté pour la CAF de privilégier le retour au jeu», explique-t-on de même source. Selon le protocole adopté par le Comité d'urgence de la CAF, tout match devra être joué si l'équipe compte au moins onze joueurs (dont un gardien de but) et quatre remplaçants. Dans le cas où une équipe ne peut se rendre sur le lieu du match ou recevoir un match du fait des restrictions de voyage ou autres motifs liés au Covid-19, elle sera considérée comme ayant perdu le match 2-0.Si une équipe ne dispose pas du nombre minimum de joueurs requis, soit onze joueurs (dont un gardien de but) et quatre remplaçants, elle sera aussi considérée comme ayant perdu le match 2-0.Le nombre de remplacements autorisés est fixé à cinq joueurs par équipe. Chaque équipe bénéficiera de trois opportunités pour effectuer ces remplacements au cours du match. Sur la présence du public, le protocole Covid-19 de la CAF souligne que tous les matches doivent se disputer à huis clos. Cependant, si le gouvernement de l'Association hôte souhaite la présence de spectateurs, alors la Fédération en question se devra d'obtenir l'approbation de la CAF, indique cette dernière. La capacité maximale du stade sera, dans tous les cas, limitée. En cas de situations exceptionnelles autres que celles mentionnées, la Commission d'organisation sera consultée pour une décision finale. «L'objectif des mesures d'urgence est d'encadrer la reprise du football sur le continent, en définissant un schéma qui mette un accent sur la protection des acteurs et du jeu. Ces règles spécifiques pourront être revues en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans le monde et en particulier sur le continent africain», conclut l'instance dirigée par Ahmad Ahmad.

COA : Réuni en session ordinaire : Le Comité Exécutif fait le point de la situation

RÉUNI le mercredi 04/11/2020 en session ordinaire sous la présidence de Abderrahmane Hammad, le Comité Exécutif du Comité Olympique et Sportif Algérien (COA) a étudié et discuté plusieurs points inscrits à l'ordre du jour notamment les points suivants :Dans le cadre des orientations du Comité International Olympique, deux projets de création d'un Centre Universitaire d'études et de Recherche scientifiques ont été réceptionnées par le COA.
Les deux initiateurs de ces projets seront invités à exposer les grandes lignes.
Concernant l'opération « Judo à l'école » récemment créées à Alger, Tizi Ouzou, Béjaia, Oran et Constantine soit au total 20 écoles , qui sont fermées pour cause de la pandémie de la Covid 19. La question de leur reprise a été discutée et le COA attend, à cet effet, une décision des autorités sanitaires publiques. S'agissant de la préparation des athlètes algériens aux Jeux Olympiques de Tokyo, un point de situation a été présenté par Hassiba Boulmerka, chef de mission .Il a été proposé une réunion de coordination MJS-COA à l'effet de tracer une feuille de route pour la finalisation du programme de préparation de nos athlètes aux JO. Il y a lieu de rappeler que des élections partielles seront tenues lors de la prochaine AGO du COA du 14/11/2020 pour le remplacement de 02 sièges du Comité Exécutif du COA (01 homme et 01 femme) .Une cellule de réflexion sur la révision des statuts du COA a été mise en place, qui agira en collaboration avec les représentants des fédérations sportives et les membres de l'AG.
Le CE du COA a décidé de soutenir la prochaine AG des olympiens.
Il a été rappelé que le CIO a attribué au mois de Mars, la distinction du Prix du Comité international olympique (CIO) 2020 « Femme et Sport » pour l'Afrique à Salima Souakri. A cet égard, le CIO a recommandé au COA d'organiser une cérémonie de remise de ce trophée dès que les conditions sanitaires le permettront.
L'assemblée générale élective le mardi 10 novembre prochain
L'Académie des sports de la wilaya de Tlemcen informe les membres de l'assemblée générale que la tenue de l'AG élective aura lieu le mardi 10 novembre à 09h30 à la salle omnisport de l'OPOW Akid Lotfi (Tlemcen), annonce un communiqué de la dite structure transmis.

Cyclisme: Les lauréats de la saison 2019 récompensés

LES DIX-NEUF cyclistes algériens (12 messieurs et 7 dames) ayant obtenu de bons résultats en 2019 devaient normalement recevoir des récompenses financière hier dimanche au siège de la fédération, a-t-on appris samedi auprès de cette instance. Cette remise des récompenses était initialement prévue vendredi, à Staouéli, lors d'une cérémonie organisée spécialement à cet effet, mais la hausse des cas de contamination au coronavirus au cours des derniers jours avait contraint la fédération a y renoncer. La FAC a préféré opter finalement pour une remise des chèques «sécurisée», et plus respectueuse des conditions sanitaires en vigueur, notamment, en convoquant les lauréats de 2019 individuellement. Les 19 athlètes concernés par ces récompenses sont les cyclistes sur piste Lotfi Tchambaz, El Khassib Sassane, Ismaïl Lallouchi et Yacine Chalel, ainsi que les cyclistes sur route Youcef Reguigui, Nassim Saïdi, Azzedine Lagab, Hamza Yacine, Mansouri Abderrahmane, Bouzidi Mohamed et Cheblaoui Oussama. A leurs côtés, six dames, qui pratiquent le vélo sur route, en l'occurrence : Houili Nesrine, Aïcha Tihar, Kacimi Lydia, Racha Belkacem Benouanane, Yasmine Bouzenzen et Si-Yacoub Nesrine, alors que les deux derniers lauréats pratiquent le vélo tout terrain (VTT), à savoir : Islam Benramdane chez les messieurs et Yasmine El Meddah chez les dames.Une aide financière destinée à «motiver» ces athlètes, et les «aider dans leur préparation», en vue des importantes échéances internationales à venir.

FOOT/ CAN-2021 (QUALIFICATIONS/ GR.H) :
LES 24 POUR AFFRONTER LE ZIMBABWÉ CONNUS

Des absents et des rappelés et un bleu



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a dévoilé ce samedi soir une liste de 24 joueurs, en vue de la double confrontation face au Zimbabwe, prévue les 12 et 16 novembre, comptant respectivement pour les 3e et 4e journées (Gr.H), des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022. Selon la liste publiée sur le site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF), à noter le retour du défenseur central Djamel Benlameri, auteur d'un début tonitruant sous le maillot de l'Olympique Lyon (France) , mais également du milieu offensif d'Adam Ounas (Cagliari, Italie). Le néo attaquant de Nîmes olympique (France) Karim Aribi signe en revanche sa première convocation chez les «Verts». L'équipe nationale qui restait sur une victoire (face au Nigeria 1-0) et un match nul (face au Mexique 2-2), en matchs amicaux disputés en octobre dernier, accueillera d'abord le Zimbabwe le jeudi 12 novembre au stade olympique du 5-juillet d'Alger (20h00), avant de se déplacer à Harare pour affronter les «Warriors» le lundi 16 novembre (16h00, algériennes). A l'issue de la 2e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.

LISTE DES 24 JOUEURS CONVOQUÉS :

Gardiens: Rais M'bolhi (Al-Ettifaq, Arabie saoudite), Azzedine Doukha (Al-Raed, Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz, France)

Défenseurs: Mohamed Farés (Lazio de Rome, Italie), Youcef Atal (OGC Nice, France), Aissa Mandi (Real Betis, Espagne), Djamel Benlamri (Olympique Lyon, France), Ramy Bensebaïni (Borussia Monchengladbach, Allemagne), Mehdi Tahrat (Abha Club, Arabie saoudite), Réda Halaïmia (K Beerschot VA, Belgique).

Milieux : Farid Boulaya (FC Metz, France), Mehdi Abeid (FC Nantes, France), Mehdi Zerkane (Bordeaux, France), Sofiane Feghouli (Galatasaray, Turquie), Adlène Guedioura (Al-Gharafa, Qatar), Ismaël Bennacer (AC Milan, Italie), Haris Belkebla (Stade brestois, France).

Attaquants : Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC, Qatar), Riyad Mahrez (Manchester City, Angleterre), Adam Ounas (Cagliari, Italie), Saïd Benrahma (West Ham, Angleterre), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd, Qatar), Andy Delort (Montpellier, France), Karim Aribi (Nîmes olympique, France).

Équipe nationale : Des changements en vue dans les rangs des Fennecs

TOUT porte à croire selon quelques échos émanant de sources bien informées de tout ce qui touche à la sélection nationale que des changements sont prévisibles dans les rangs des Verts en prévision de la double confrontation face à la sélection du Zimbabwé. Des retrouvailles en aller et retour rentrant faut-il le rappeler dans le cadre de la 3e et 4e journée des qualifications à la CAN-2021, le 12 Novembre à Alger et le 16 à Harare. L'état des lieux et la forme des internationaux, plaident d'ailleurs largement pour cette hypothèse. Déjà, certains joueurs indisponibles lors de la précédente fenêtre Fifa du mois d'octobre, pour diverses raisons, devraient faire leur retour dans l'équipe. On pense notamment à Youcef Atal qui devrait rejoindre ses coéquipiers après avoir été contraint de faire l'impasse sur le dernier stage, en raison d'une blessure à la cuisse. Idem pour Djamel Benlamri, qui a signé à l'Olympique Lyonnais. Benlamri, et même s'il ne comptait jusqu'à hier qu'un peu plus d'une demi-heure de jeu avec sa nouvelle équipe, il est néanmoins pressenti en force pour récupérer sa place de titulaire de titulaire dans l'axe central des Fennecs. Son entrée en jeu avec les Gones contre Lille plaide d'ailleurs largement en sa faveur, après avoir ébloui plus d'un, malgré le fait qu'il était resté loin des terrains pendant plusieurs mois. Un autre joueur est aussi éligible. Il s'agit d'Islam Slimani, lequel sans faire de bruit, est en train de reprendre du poil de la bête. Certes, il n'a, pour le moment, disputé qu'une petit demi-heure avec les Foxes, mais il aura encore l'occasion de grappiller des minutes de temps de jeu. Cependant, le fait que Bounedjah se soit rétabli de sa blessure, risque de jouer un mauvais tour à l'ancien joueur du CRB. Slimani est obsédé par le titre de meilleur buteur de la sélection nationale, puisqu'il n'est qu'à sept buts d'Abdelhafid Tasfaout (36 buts), mais il risque de se retrouver dans l'obligation de patienter encore avant de retrouver les Verts, sachant que Delort, un autre concurrent pour le poste d'avant-centre, respire la forme en ce début de saison avec son club français, Montpellier. Pour le reste de l'effectif, Belmadi devrait retrouver des joueurs qui affichent une belle forme, à l'image du gardien de but Oukidja, des défenseurs Mandi, Bensebaïni, Tahrat et Farès, les milieux de terrains Bennacer, Belkabla et Abeïd et des joueurs du compartiment offensif en verve, à l'image de Mahrez, Benrahma, Boulaya… Les Verts ont pour objectif d'en finir avec les éliminatoires de la CAN 2021, décalée à 2022, et arracher la qualification dès la 4e journée.

TOURNOI SMAÏL-KHABATOU : LE MC ALGER REMPORTE LA 1RE ÉDITION

LE MC ALGER a remporté la 1ere édition du tournoi amical de football organisé en hommage à l'ancien entraîneur et défunt Smaïl Khabatou, en s'imposant en finale devant le NA Husseïn-Dey aux tirs au but 3-1 (2-2 après le temps réglementaire), samedi au stade Ahmed-Falek d'Hydra (Alger). Les buts du MCA ont été inscrits par Djabou et Frioui, alors que Betrouni et Meftah (sur penalty) ont marqué pour le NAHD. Les quatre réalisations ont été signées en première période. La troisième place du tournoi est revenue au Paradou AC qui a battu, plus tôt dans la journée, la JS Kabylie (1-0).

Il s'agit du premier tournoi amical de préparation disputé durant cette intersaison, à une vingtaine de jours du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, dont la première journée est prévue le 28 novembre, précédée une semaine plus tôt par la Supercoupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, programmée au stade olympique du 5-Juillet (Alger).

FOOTBALL / AFRIQUE DU NORD : LES FORMATIONS POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE CAF/A RELANCÉES

LES SESSIONS de formation pour l'obtention de la licence CAF/A, momentanément suspendues en raison de la pandémie de coronavirus, viennent d'être relancées pour les pays de l'Afrique du nord, selon le département de développement de la Confédération africaine de football (CAF).Cette décision a été prise lors d'une visioconférence ayant rassemblé les Directeurs techniques nationaux (DTN) de trois pays d'Afrique du nord avec des responsables du département de développement de la CAF. Les travaux ont été dirigés par le secrétaire général adjoint de la CAF, Anthony Baffoe, le directeur du département de développement de la CAF, Raul Chipanda, ainsi que Belhassen Malouche, directeur technique régional FIFA et membre de la commission technique CAF.

L'Algérie était représentée par Ameur Chafik, alors que la Tunisie et le Maroc l'étaient respectivement par Zouita Seghir et Osian Roberts. Ces trois Directeurs techniques nationaux avaient préalablement répondu aux huit critères exigés par la CAF, pour discuter sur les modalités de la reprise de la formation, conditionnée par l'organisation d'un stage de formation de la licence CAF/A. Chaque association membre recevra des instructeurs CAF pour une inspection inopinée, qui aura pour objet de valider le dossier de formation de chaque fédération et signer par la suite la «Convention coaching», une fois finalisée.

FRANCE : ANDY DELORT BUTEUR FACE À BORDEAUX

DANS une rencontre qui a connu la titularisation d'Andy Delort du coté de Montpellier et de Mehdi Zerkane du coté de Bordeaux, le club héraultais s'est imposé à l'extérieur sur le score de 2-0 notamment grâce à un but de l'attaquant algérien.Andy Delort a causé d'énormes problèmes à la défense adverse. Delort a été finalement récompensé en deuxième période .L'attaquant de Montpellier à inscrit aujourd'hui son 4e but de la saison et son 50e buts en Ligue 1 française .

7e partie



PAR DR TAHAR BADAOUI

Du caractère miraculeux de la naissance du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui



D'ailleurs, pourquoi chercher à interpréter ou nier la vérité ? Cela ne peut hélas, provenir que lorsqu'on souffre dans ses convictions profondes et qu'on doute fort bien, de la véracité du Message coranique à l'égard du Prophète, ainsi que de la prophétie du Messager de Dieu, Salut Divin Sur Lui. Sinon, il est tellement facile de croire à tout ce qui a été rapporté par voies authentiques et vérifiées, que la sagesse ou la cause de cela soit connue ou non.

e) D'autres traditions, plus crédibles, affirment que la naissance de notre Prophète, fut précédée, quelque peu, par un événement, non des moindres, à savoir : l'anéantissement total des troupes d'Abraha, dénommées par le Saint Coran : « gens de l'Eléphant », lesquels décidèrent, en guise de vengeance, de détruire le Temple sacré de la Mecque.

En effet, il s'agit d'une armée éthiopienne d'environ soixante dix mille hommes, sous les ordres de deux chefs militaires, Aryât et Abraha (forme éthiopienne d'Abraham), qui avaient débarqué en Arabie méridionale, et s'était implantée dans le pays après avoir vengé les martyrs de Najran (Yémen), d'ailleurs cités avec hommage par le Saint Coran, dans la sourate dite des Constellations (El Bourouj). Le général Abraha ne tarda pas à se rendre indépendant, à prendre le titre, non pas de gouverneur ou de vice roi, mais de roi, régnant sur toute l'Arabie du sud, avec comme capitale San'a (Yémen) . Chrétien, d'obédience, nestorienne, il projetait de conquérir l'Arabie du nord, autant pour augmenter sa puissance que pour la convertir à sa religion. Les cérémonies religieuses qui se déroulaient annuellement à la Mecque, ne pouvaient lui plaire. Aussi, s'évertua-t-il d'entraver le pèlerinage de ses sujets, vers le Temple sacré des païens.

Pour se venger de l'hostilité « du chef des Bœufs noirs » (c'est ainsi que les Arabes appelaient péjorativement les Abyssins) un nomade souilla « Qullays », la belle cathédrale qu'Abraha avait fait construire à San'a (aujourd'hui capitale du Yémen).

Le roi Abyssin, en fut vivement irrité et décida sur le champs, d'organiser une expédition militaire contre la Mecque, pour venger l'affront fait à sa religion, détruire le Temple de la Ka'ba et annexer ce pays à son royaume. Monté sur un éléphant, que les sources Arabes désignent sous le nom de Mahmud. Il dirigea lui-même l'opération. Arrivé aux approches de la Mecque, il campa et fit venir un représentant de la ville pour négocier une reddition pacifique. Ce fut Abdul Moutalib, grand père du Prophète qui fut chargé d'aller le voir. Par son calme et sa grande allure, il fit une impression favorable sur Abraha, qui lui fit dire qu'il était disposé à lui accorder ce qu'il voulait. Abdoul Moutalib, lui demanda de lui restituer ses chameaux, pris violemment par les soldats de ce monarque. Abraha, fut outré, d'une demande aussi mesquine, ajoutant : « Tu sais que, demain, je vais attaquer votre ville et détruire votre Temple, dont tu es le gardien. Au lieu de me demander de l'épargner ou de solliciter une faveur plus insigne, digne d'être adressée à un roi, tu ne te préoccupes que de tes chameaux ! » Abdoul Moutalib, lui répondit calmement : « je t'ai demandé de me rendre mes chameaux parce qu'ils m'appartiennent. Quant au Temple, il a un Maître, et c'est à son Maître de le protéger contre toi ».

Le lendemain, lorsqu'on sonna la charge, l'éléphant refusa d'avancer vers la Mecque et s'agenouilla. Des volées d'oiseaux viennent faire tomber sur l'armée assaillante, une pluie de pierres d'une mystérieuse nature. L'armée éthiopienne fut entièrement décimée, le Temple sauvé, et les Arabes qui surnommèrent cette année là, l'année de l'éléphant, accueillerent, ce jour là, la naissance du sauveur de l'humanité, qu'est notre prophète Mohammed, Salut Divin sur lui.

C'est dans des moments difficiles que naissent la plupart des grands hommes : le Prophète Moise, naquit, alors que sa mère, de crainte, le jeta dans les flots du Nil (fleuve d'Egypte), pour échapper, à la main mise du pharaon, qui décida alors, d'égorger tous les nouveaux nés mâles des Israéliens. Ce prophète, recueilli par le Pharaon lui-même, parce que protégé par son épouse Assya, vivait dans les palais somptueux jusqu'au moment où il deviendra le sauveur des opprimés Pour ce qui est du Prophète Jésus, il naquit, alors que sa mère, la Sainte et Vierge Marie, le porta dans ses bras et s'isola dans un lieu éloigné, évitant ainsi des regards méchants et envieux. Quand bien même, elle fut atteinte dans sa dignité, par l'atroce calomnie portée blasphèmatoirement par les Juifs, contre la première femme du monde.

C'est que Marie et trois autres femmes illustres : Fatima (fille du Prophète), Khadîdja, (première épouse du Prophète et mère de Fatima), Assya (épouse de Pharaon et protectrice de Moise) sont pour les Musulmans, des signes de Dieu ; des êtres prédestinés qui, par leur foi et leurs souffrances, ont profondément marqué les trois grandes religions révélées : Judaïsme, Christianisme et Islam.

Par ailleurs, certaines sources affirment que le sultan Saladin qui délivra les peuples opprimés de la Palestine du joug des croisades, naquit également, alors que ses parents, en fuite, furent pourchassés par le despote d'alors. Il devint plus tard, le leader de la justice et de la liberté. C'est ainsi que pour fêter sa victoire, il libéra tous les prisonniers de l'ennemi, pendant que ce dernier décima plus de quarante mille prisonniers musulmans…

Par conséquent, ne serait-il pas logique de souhaiter et d'attendre une nouvelle naissance semblable ? Naissance d'un leader, d'un sauveur de l'humanité, à l'image de ses glorieux ancêtres ? Ne serait-il pas, en ce moment même, entre les bras de sa mère en train de se rassasier de son lait maternel ; et aliment complet qui le nourrit confortablement et le destine pour d'autres horizons.

En définitive, fêter l'anniversaire du Prophète signifie pour le lucide l'éveil des consciences, lesquelles restent de nos jours et pour la plupart englouties par le monstre matière et enfouies dans les labyrinthes du « Moi ». Il signifie également que l'Islam demeure, et jusqu'à la fin des temps, un mode de vie complet ; il prescrit non seulement les croyances, mais aussi les règles de comportement social; de plus, il s'occupe de l'application et du bon fonctionnement de sa loi.

L'Islam ne croit pas à la vie d'ici-bas comme une fin sans lendemain, au corps sans rapport avec l'esprit ; au contraire, il enseigne également la croyance à une vie de l'au-delà et sa devise principale, énoncée par le Saint Coran est : « le bien être de l'Au-delà ».

L'homme étant composé à la fois du corps et de l'esprit, d'un extérieur et d'un intérieur, le progrès harmonieux et l'évolution équilibrée exigent une attention égale à ces deux aspects de la personne humaine, le mysticisme, ou la culture spirituelle en Islam se propose la diminution du moi, et la réalisation toujours grandissante de la présence divine. S'absorber dans la Volonté divine ne signifie point immobilisme, loin de là. Dans de nombreux versets, le Saint Coran incite en effet, l'homme à agir et même à "rivaliser" avec les autres dans la recherche de l'agrément divin au moyen de bonnes œuvres.

Fêter l'anniversaire du Prophète signifie en pratique, un Islam vivant, universel, ouvert à tous comme il le fut en son principe. Aujourd'hui, si un Islam " ouvert " ne se fige pas dans son passé, comme le souligne aisément le professeur Garaudy dans « l'Islam Vivant », mais sait résoudre les problèmes de notre temps, dans l'esprit de la communauté de Médine, « en se souvenant, selon l'expression de Jaurès, que rester fidèle, c'est transmettre, du foyer des ancêtres, non la cendre, mais la flamme, et que c'est en allant vers la mer qu'un fleuve est fidèle à sa source, alors peut s'ouvrir, non seulement pour les musulmans, mais d'une manière universelle, la perspective d'une communauté qui ne soit plus paralysée par le scientisme positiviste et l'individualisme occidental, mais qui soit fécondée par les valeurs fondamentales de la communauté de Médine : transcendance et communauté. ».

Fêter l'anniversaire du Prophète, aboutirait, s'il était bien conçu par l'humanité entière, à faire du XXIème siècle, que nous vivons, un siècle de coexistence pacifique entre tous les peuples de la planète, un siècle qui libérera les esprits et les consciences des « plaisirs » des vendettas gratuites, des luttes fratricides, un siècle qui connaîtra la promotion de l'homme dans toute sa globalité, et mettra ainsi un terme à toute forme de terrorisme, d'oppression, d'exploitation de l'homme par l'homme, aux faux concepts de démocratie à l'occidental, celles imposées notamment en Irak et en Palestine, restant sans commentaire.

Si le XXème siècle fût, à l'exception de la décolonisation dont profitaient, non sans lourds sacrifices, plusieurs pays du globe, le siècle des plus sanglants et meurtriers de l'histoire moderne, à cause des expériences nucléaires ça et là, des deux guerres mondiales, de la guerre froide entre les deux pôles de jadis, l'intrusion néfaste des grandes puissances aux Moyen Orient : notamment en Palestine et récemment en Irak, opération soldée d'ailleurs par un échec des plus douloureux et des plus onéreux, le siècle que nous vivons à présent devrait être le siècle du respect de l'autre, de l'entraide collective et individuelle, frères et sœurs, les uns les autres, tous égaux devant notre Seigneur, Maître des Mondes.

Chose est certaine : toutes les ténèbres où qu'elles soient, se dissiperont en temps utile, par la montée solennelle, au sein de chacune d'elle, d'une lumière inattendue. Louange à Dieu seul et Salut divin sur l'ensemble des prophètes depuis Adam à notre glorieux Messager Mohammed, ainsi qu'à tous les gens vertueux, militant pour une cause noble et just

LE GROUPE VEON ACCÉLÈRE SA STRATÉGIE DE DÉCENTRALISATION

Le poste de CTO, désormais délocalisé !

Par Farid Farah

Plusieurs organes de presse spécialisés dans les télécommunications ont publié, la semaine dernières, des informations sur une nouvelle feuille de route digitale de VEON, maison mère de Djezzy et fournisseur des solutions des télécommunications et de technologies numériques qui compte la Russie comme son plus grand marché.



Ils ont révélé que l'ancien directeur technique CTO (Chief technology officer) Yogesh Malik a quitté l'entreprise dans le cadre de la nouvelle approche du groupe pour déléguer les décisions sur les nouvelles stratégies numériques et technologiques à ses sociétés d'exploitation locales. Il est à rappeler que la compagnie fournit ses services sous les marques Beeline, Kyivstar, banglalink, Jazz et Djezzy et présente en Russie, en Italie, en Algérie, au Pakistan, en Ouzbékistan, au Kazakhstan, en Ukraine, au Bangladesh, au Tadjikistan, au Kirghizistan, et en Géorgie. Alors que VEON n'a pas officiellement annoncé le départ de son ancien CTO, le profil LinkedIn de Malik indique qu'il a terminé en juin de cette année, après un passage de six ans en tant que décideur technologique de l'opérateur. Plutôt que de le remplacer au niveau du groupe, la fonction CTO a été délocalisée au niveau de ses filiales locales pour les «responsabiliser» sur les questions technologiques, y compris celles concernant l'approvisionnement et la sélection des fournisseurs. Selon l'avis de plusieurs dirigeants de VEON, rapportés par la presse internationale, l'ancien CTO avait joué un rôle clé dans la mise en place de cette transition numérique. Désormais, des CTO seront nommés dans l'ensemble des filiales de VEON. Ce qui leur permettra de définir leur propre programme digital en fonction de leur meilleure compréhension du marché local. Ces nouveaux responsables technologiques pourront également collaborer en permanence pour contribuer l'enrichissement de l'écosystème numérique de chaque pays dans lequel l'entreprise est présente. La nouvelle mission de VEON est donc de se concentrer sur des services au-delà des offres de connectivité traditionnelles. Par exemple, la mission d'investissement centrale VEON Ventures constitue une partie importante de la nouvelle stratégie du groupe. L'objectif de ce fonds est d'identifier et de développer des services en mettant l'accent sur les services financiers, le contenu numérique et la technologie publicitaire. Cette stratégie a récemment vu VEON investir dans ShopUp , une plateforme de commerce électronique interentreprises au Bangladesh. La compagnie développe également une entreprise de publicité digitale en Russie et exploite la plateforme de paiement numérique JazzCash au Pakistan. Le groupe évalue régulièrement son portefeuille budgétaire, et entend se concentrer sur les marchés locaux pouvant «faire bouger l'aiguille» pour le cours de l'action VEON, par exemple. Aussi, pour ce qui est de la connectivité, VEON se concentre toujours sur la 4G pour l'instant et a indiqué, via ses cadres dirigeants, que la 5G ne devrait pas être déployée sur ses marchés au cours des deux à trois prochaines années. Des avis proches du groupe révèlent également que la stratégie de VEON est de disposer d'un réseau 4G très solide et d'assurer la diversité avec les fournisseurs. Concernant les conséquences de la pandémie COVID-19, des observateurs ont indiqué que la compagnie a souffert des effets des verrouillages liés à la crise sanitaire même s'il a montré des signes de reprise au cours du récent troisième trimestre. Ils estiment que le groupe est désormais bien positionné pour gérer la deuxième vague du Covid-19, d'autant plus qu'il a désormais amélioré les services de recharge numérique permettant aux utilisateurs d'alimenter leurs crédits téléphoniques via des applications mobiles sanitaires.

L'IA, un fort potentiel pour l'avenir de la cybersécurité !

Par Farid Farah

Cela fait plus de 50 ans que le premier message a été envoyé via l'Arpanet, le réseau pionnier de l'Internet d'aujourd'hui. A cette époque, le besoin de surveiller une activité suspecte était quasiment nul. La confiance régnait dans l'environnement du Net, et aucune inquiétude concernant le piratage des données, n'était visible sur la toile. Cependant, durant ces dernières cinq décennies, les technologies digitales ont envahi le Net pour le transformer en une véritable machine de l'économie numérique. Ainsi, l'intégralité des données stockées dans les ordinateurs des internautes sont convoitées par des hackers et les structures gouvernementales de la sécurité numérique. Ce flux data devient intéressant pour l'ensemble des acteurs de l'économie réelle comme les agences de marketing et sociétés spécialisées dans la publicité digitale, ainsi que les agences de renseignement qui s'intéressent au sujet de l'espionnage de masse des populations du monde entier. Les spécialistes de la sécurité numérique recensent une moyenne de 30 vulnérabilités par terminal connecté au Net. Ce qui constitue une véritable menace que l'être humain n'a toujours pas levée. Ces vulnérabilités concernent des aspects liés à la collecte des données de consommation telles que nom, adresse électronique, adresse du domicile, date de naissance et informations d'identification des cartes de crédit et de santé. Ces failles sécuritaires sont également aggravées par le déficit en matière de chiffrement dans le transport des données sur la toile. Plus de la moitié des terminaux n'utilisent pas le cryptage lors du téléchargement des mises à jour logicielles et aucune précaution n'est relevée pour éviter une interception massive des données par les pirates informatiques. C'est pourquoi, l'intervention humaine dans la surveillance de l'Internet commence à montrer ses limites. Des voix d'experts ont proposé l'alternative de l'intelligence artificielle (IA) pour effectuer cette épineuse tâche. Aujourd'hui, les terminaux sont beaucoup plus rapides et utilisent des softwares dépourvus de tout bug. Migrer donc vers la sécurisation numérique par une automatisation du procédé peut s'avérer plus efficace que celle utilisée par les humains. Il faut avouer que les ordinateurs sont plus efficaces que les humains. A l'avenir, tout internaute aura sa clé de chiffrement automatisée, la manière de l'utilisation de son terminal est dictée par un logiciel automate et même le développement d'applications risque d'être encadré par un automate.

MICROÉLECTRONIQUE

Une usine Huawei pour graver ses propres puces

TOUJOURS sous le coup d'un embargo à géométrie variable, Huawei prévoit de construire une usine de fabrication de puces à Shanghai sans recourir à des technologies américaines, a expliqué le Financial Times. Les premiers composants seront gravés 45 nm. Des puces d'entrée de gamme donc, mais le fournisseur compte passer au 28 nm fin 2021 pour des équipements IoT et même 20 nm fin 2022 pour le matériel réseau. Huawei n'a aucune expérience dans la fabrication de puces et la fonderie serait en fait gérée par la société publique Shanghai IC R&D Center.

TERMINAUX MOBILES

Lancement des Galaxy S21 de Samsung pour janvier 2021

LES DERNIÈRES indiscrétions sur la sortie des prochains Smartphones étendards du constructeur coréen se poursuivent avec cette fois-ci des nouvelles du lancement. Les précommandes seraient ouvertes le 14 janvier 2021 pour une disponibilité à compter du 29 janvier 2021. Trois modèles seraient de la partie : S21, S21+ et S21 Ultra proposés en coloris noir, blanc, gris, argent, violet et rose. Pour ces modèles, Samsung devrait abandonner l'écran incurvé et embarquer un SOC maison Exynos ou Snapdragon selon les régions, haut de gamme en tout cas.

CAMIONS CONNECTÉS

Daimler s'associe à Luminar pour avancer dans les camions connectés

IL N'Y A pas que les voitures connectées dans la vie, il y a aussi les camions. Le fabricant allemand Daimler a indiqué avoir noué partenariat avec Luminar Technologies, un spécialiste du Lidar afin de développer des camions connectés. Les capteurs Lidar permettent aux véhicules d'interagir avec leur environnement de manière fine et précise pour appréhender au mieux les objets et infrastructures qui les entourent. Luminar est un acteur qui compte sur le marché des Lidar, ce dernier prévoyant une introduction en bourse et ayant réussi à lever près de 250 millions de dollars auprès de plusieurs investisseurs dont Volvo Cars.

BON À SAVOIR

Google automatise le traitement de documents

La gestion de documents passe à la moulinette de Google Cloud. Avec la plateforme Document AI ou DocAI, le fournisseur propose des modèles pré-définis pour extraire des données des factures, bons de commande ou documents spécifiques à un secteur d'activité, comme le traitement de prêts immobiliers.
DocAI est conçue pour appliquer l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine au traitement de documents à grande échelle. L'automatisation de ces processus se pilote à partir d'une console unifiée.
DocAI prend en charge la validation automatique des documents, notamment sur les aspects de conformité. Elle permet d'extraire des textes non structurés des informations structurées dont les utilisateurs métiers pourront se servir. Dans le domaine du CRM, la plateforme peut aider à identifier les attentes des clients pour mettre en place des mesures d'amélioration de la satisfaction et optimiser la valeur tirée de cette relation client.

Il jette accidentellement 22.000 euros à la poubelle juste avant le passage d'un camion benne



UN EXPATRIÉ ÉGYPTIEN au Koweït a accidentellement jeté à la poubelle l'équivalent de 22.000 euros encaissés à la banque. La police a ouvert une enquête pour s'assurer qu'il disait la vérité et pour l'aider à retrouver l'argent, bien qu'elle reconnaisse que les chances soient presque nulles, relate Al Khaleej Today.

Au Koweït, un travailleur expatrié égyptien a jeté par mégarde à la poubelle 8.000 dinars koweïtiens (22.317 euros), rapporte Al Khaleej Today.

L'argent encaissé à la banque a été placé dans un sac en plastique qu'il a emporté accidentellement lorsqu'il a descendu la poubelle.

Lorsqu'il a réalisé sa bévue, il s'est rendu au dépotoir à la recherche de l'argent mais ne l'a pas trouvé car un camion poubelle avait déjà tout emporté.

La police juge les chances de le retrouver quasiment nulles

L'Égyptien est allé à la police où il a déposé une requête à laquelle il a joint une copie de chèque de 8.000 dinars qu'il avait auparavant encaissés dans une banque.

La police a ouvert une enquête sur l'incident pour s'assurer qu'il disait la vérité et pour l'aider à trouver la somme bien qu'il y ait peu de chance que cela se produise.

Une vague géante domptée par une Championne de surf française



La saison des vagues au Portugal s'est montrée favorable à une Française qui a dompté un véritable mur d'eau dû à la houle provoquée par la tempête Epsilon. Selon le magazine Outside, il est encore tôt pour dire s'il s'agit d'un nouveau record, mais cette vague compte parmi les plus grosses jamais surfées par une femme.

Justine Dupont, Bordelaise de 29 ans, a dompté une vague estimée à plus de 21 mètres à Nazaré, au Portugal, rapporte Le Figaro.

Tractée par l'Américain Garrett McNamara, légende vivante du surf en plus d'être entourée par deux autres sportifs et son compagnon pour des questions de sécurité, celle qui compte aujourd'hui quatre Big Wave Awards a réussi à profiter de conditions de houle exceptionnelles provoquées par l'ouragan Epsilon qui a frappé les Bermudes de l'autre côté de l'Atlantique fin octobre.

«Il m'a posé sur trois bombes!, s'est-elle exclamé à la sortie de l'eau. Une vague sur laquelle je n'ai pas réussi à partir et deux autres super belles. J'étais au large, pilotée par Garrett, avec Fred, Pierre et Clément qui faisaient la sécu'… Je ne pouvais pas être mieux entourée. Une princesse, c'était juste royal!», a-t-elle déclaré au quotidien.

Il est encore tôt pour dire s'il s'agit d'un nouveau record car il faudra attendre les conclusions des experts. Mais il est clair que cette vague compte parmi les plus grosses jamais surfées par une femme, indique le magazine Outside.



Une sculpture empêche une catastrophe ferroviaire aux Pays-Bas

UN WAGON de métro aérien en équilibre instable au dessus du vide a été contenu dans sa sortie de voie par une sculpture en forme de queues de baleines. Personne n'a été blessé dans l'incident.

L'art sauve des vies et ce, parfois littéralement: dans la ville néerlandaise de Spijkenisse, près de Rotterdam, une sculpture a empêché un wagon de métro de chuter d'une dizaine de mètres de hauteur, rapporte dutchnews.nl. Selon ses informations, le train n'est pas arrêté avant la barrière de fin de voie d'une station aérienne, l'a percutée et est resté suspendu au-dessus d'un passage piéton. L'incident s'étant produit à minuit, le métro était heureusement vide. Son conducteur a pu quitter la cabine en sécurité.

La sculpture Queues de baleines, réalisée en polyester par l'artiste Maarten Struijs, avait été installée sur la station en 2002.

Après trente ans de cavale, il apprend qu'il n'était pas recherché par la police



UN CHINOIS a passé trente ans à se cacher de la police avant d'apprendre qu'il n'avait jamais figuré sur la liste des personnes recherchées, relate le Beijing News.

Après 30 ans de cavale, un Chinois de 52 ans s'est rendu à la police et a avoué son «crime» d'avoir été impliqué dans une bagarre, pour constater qu'il n'avait jamais été recherché, a rapporté le Beijing News.

En apprenant cela, l'homme a fondu en larmes.

En 1990, Zhou a participé à une bagarre suite à une dispute à Yinchuan, dans la région autonome du Ningxia Hui, dans le nord-ouest de la Chine. Ne sachant pas s'il avait blessé quelqu'un, Zhou a fui les lieux après la rixe.

L'arrivée d'une voiture de police mal interprétée

Le lendemain matin, il a aperçu une voiture de police garée sur les lieux de la bagarre. Croyant qu'il était recherché pour une affaire criminelle, il s'est enfui. Pendant trente ans, il a travaillé dans les mines et les briqueteries ou ramassé les déchets à recycler. Ses deux parents sont décédés alors qu'il était en cavale.

Finalement, il a décidé de se rendre à la police qui n'a pas retrouvé son nom sur sa liste des personnes recherchées.

Apple corrige trois failles zero-day iOS exploitées par des attaquants

Sécurité : Apple a corrigé les trois failles zero-day avec la sortie aujourd'hui d'iOS 14.2. Celles-ci ont été découvertes par l'équipe Project Zero de Google.



Apple a publié aujourd'hui des mises à jour de sécurité pour iOS afin de corriger trois vulnérabilités de type "zero-day" qui ont été découvertes lors d'attaques contre ses utilisateurs.
Selon Shane Huntley, directeur du groupe d'analyse des menaces de Google, ces trois failles zero-day d'iOS sont liées à la récente découverte de trois autres failles zero-day dans Chrome [1, 2, 3] et d'une faille zero-day de Windows, divulguées par Google au cours des dernières semaines.
Tout comme dans les quatre cas précédents, Google n'a pas communiqué de détails sur le ou les attaquants ou leur(s) cible(s).

L'INSTALLATION DE IOS 14.2 EST CONSEILLÉE

Bien que l'on ignore si ces failles ont été utilisés dans des attaques ciblées ou massives, il est conseillé aux utilisateurs d'iOS d'installer la mise à jour iOS 14.2, par mesure de sécurité.
Les mêmes bugs de sécurité ont également été corrigés dans iPadOS 14.2 et watchOS 5.3.8, 6.2.9, et 7.1. Ils ont également été corrigés sur les iPhone d'ancienne génération via iOS 12.4.9, également publié aujourd'hui.
Selon le chef de l'équipe de Project Zero, Ben Hawkes, dont l'équipe a découvert et rapporté les attaques à Apple, les trois failles iOS sont :

1- CVE-2020-27930 – un problème d'exécution de code à distance dans le composant FontParser d'iOS qui permet aux attaquants d'exécuter du code sur des appareils iOS.

2-CVE-2020-27932 – une vulnérabilité d'élévation de privilèges dans le noyau iOS qui permet aux attaquants d'exécuter du code malveillant avec des privilèges de niveau noyau.

3-CVE-2020-27950 – une fuite de mémoire dans le noyau iOS qui permet aux attaquants de récupérer le contenu de la mémoire du noyau d'un appareil iOS.
On pense que ces trois bugs ont été utilisés ensemble, de manière à permettre aux attaquants de compromettre des iPhone à distance.

Chrome : Une mise à jour pour contrer l'exploitation d'une nouvelle faille zero-day

GOOGLE a publié une nouvelle version de Chrome 86, contenant un patch qui corrige une vulnérabilité zero-day activement exploitée.
Google a publié hier Chrome version 86.0.4240.111.La nouvelle version contient des correctifs de sécurité, dont un qui concerne une vulnérabilité "zero-day" activement exploitée.

UNE BIBLIOTHÈQUE FREETYPE VULNÉRABLE

La faille zero-day est traquée sous le nom de CVE-2020-15999.
Elle est décrit comme un problème de corruption de la mémoire dans la bibliothèque de polices FreeType, incluse dans les distributions standard de Chrome.
Des attaques exploitant cette faille de sécurité ont été découvertes dans la nature par les chercheurs en sécurité du Projet Zéro, une des équipes de sécurité de Google.
Selon le chef de l'équipe, Ben Hawkes, ils ont repéré un acteur de la menace qui abusait de cette vulnérabilité pour monter des attaques contre les utilisateurs de Chrome.
Ben Hawkes exhorte maintenant les éditeurs d'applications qui utilisent la même bibliothèque FreeType à mettre à jour leurs logiciels également, au cas où l'acteur de la menace déciderait de déplacer ses attaques contre d'autres applications.



MISE À JOUR CORRECTRICE

Un correctif pour cette vulnérabilité a été inclus dans FreeType 2.10.4, publié hier.
Les utilisateurs de Chrome sont invités à mettre à jour vers la version 86.0.4240.111.
Pour cela, il suffit d'utiliser la fonction de mise à jour intégrée du navigateur : Menu Chrome > Aide > A propos de Google Chrome puis cliquez sur "Relancer" si le navigateur vous propose une mise à jour.

GOOGLE NE COMMUNIQUE PAS LES DÉTAILS

Il n'y a pas plus de détails concernant les tentatives d'exploitation active du CVE-2020-15999.

Google garde généralement privé les détails techniques pendant des mois, pour donner aux utilisateurs suffisamment de temps pour faire les mises à jour et ainsi empêcher que les plus petits indices ne tombent entre les mains des attaquants.

Cependant, puisque le patch pour la faille zero-day est visible dans le code source de FreeType, un projet open source, on peut s'attendre à ce que des pirates parviennent à l'inverser pour proposer leurs propres exploits, d'ici quelques jours ou quelques semaines.
CVE-2020-15999 est la troisième faille zero-day de Chrome exploitée à grande échelle au cours des douze derniers mois. Les deux premiers étaient CVE-2019-13720 (octobre 2019) et CVE-2020-6418

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

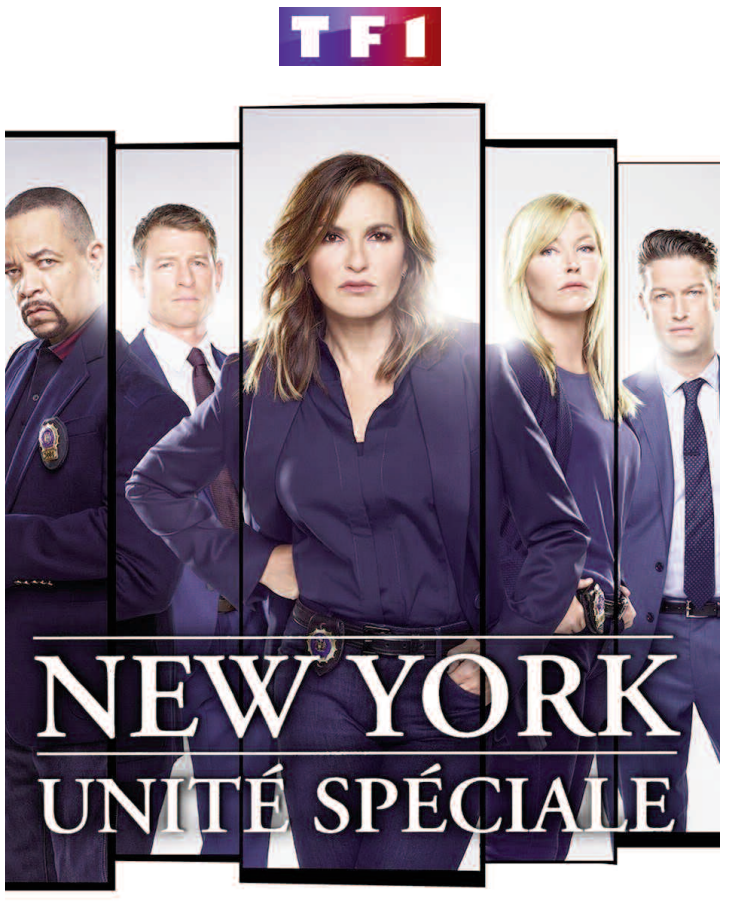
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.





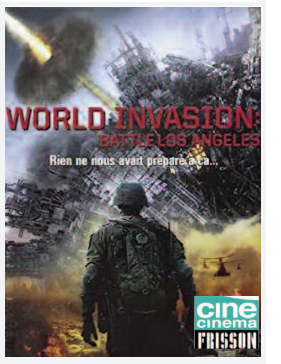








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

22h00 Série policière (2017 - Etats-Unis) — TF1
New York Unité Spéciale

20h05 Série historique (2020 - France) — France 2
De Gaulle, l'éclat et le secret

20h05 Téléréalité Saison 15 — 6ter
L'amour est dans le pré

20h10 Série de suspense — CANAL+
Possessions

20h05 Cinéma - Film d'action — W9
Etats-Unis - 2005
Mission : Impossible 3

19h50 Cinéma - Film de science-fiction — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2011
World Invasion : Battle Los Angeles

20h00 Série humoristique — 6ter
France - 6 saisons - 347 épisodes
Kaamelott

20h00 Cinéma - Thriller France - 2019 — CINE + PREMIER
Le chant du loup

20h19 Cinéma - Film d'action - 1982 — C8
Rambo : First Blood

20h00 Cinéma - Thriller Etats-Unis - 2018 — CINE CINEMA
Galveston

19h50 Cinéma - Comédie dramatique — CANAL+ family
France - 2019
Fahim

20h15 Cinéma - Film de science-fiction — TMC
Etats-Unis - 2002
Star Wars Episode II : l'attaque des clones

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2019 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 1:

This Way Up

A la suite d'une dépression nerveuse, Aine entreprend un séjour dans un hôpital psychiatrique. Quatre mois après sa sortie, la professeure dans une école de langues étrangères tente de se reconstruire et de reprendre sa vie en main. Pour cela, elle décide de faire appel à Tom, un amie de cure, afin qu'il lui apporte un peu de soutien. Shona, de son côté, s'inquiète pour sa soeur. Elle espère se détendre lors d'une soirée jusqu'à ce qu'elle fasse la rencontre de Charlotte...

21h17 Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Dry
Moonbase 8

21h44 Série dramatique (2020 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 6: Jill
Mrs. America

En 1975, les activistes favorables à la ratification de l'ERA reçoivent le soutien de Jill Ruckelshaus. Elle vient d'être nommée par le président Gérald Ford, à la tête de la Commission nationale sur l'observation de l'Année internationale de la femme. Phyllis se montre de plus en plus pessimiste sur sa capacité à convaincre ses concitoyens à ne pas ratifier l'amendement.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:34 | 12:13 | 15:03 | 17:28 | 18:48 | 05:38 | 12:18 | 15:08 | 17:34 | 18:53 | 05:52 | 12:32 | 15:22 | 17:47 | 19:07 | 05:40 | 12:23 | 15:21 | 17:47 | 19:02 | 05:59 | 12:39 | 15:30 | 17:55 | 19:14 | 06:04 | 12:44 | 15:35 | 18:01 | 19:19 | 06:06 | 12:47 | 15:39 | 18:04 | 19:22 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6834 – LUNDI 9 NOVEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	15°
Oran	22°	14°
Constantine	27°	10°
Ouargla	27°	13°

DES PARTIS EXCLUS DE LA RENCONTRE DE TUNIS

UN ÉCHEC PROGRAMMÉ DU DIALOGUE INTER-LIBYEN

Le dialogue inter-libyen attendu aujourd'hui dans la station balnéaire de Djerba dans l'Est tunisien, sera amputé de larges composantes d'un pays en proie à une guerre par procuration que se livrent les puissances depuis neuf ans. Censé fédérer toutes les mouvances d'un pays meurtri par neuf ans de combats fratricides, le forum libyen s'illustre, à l'avance, par un déficit en légitimité en raison de la liste des invités à ce dialogue jugée orientée et ne reflétant pas la composante authentique de toutes les franges de la société libyenne.



Pour beaucoup d'acteurs libyens, le forum de dialogue politique libyen pèche d'ores et déjà par l'exclusion de nombreux représentants ayant un ancrage au sein la carte politique et tribale en Libye, au profit des mouvances affiliées au courant des frères musulmans, le courant dont les accointances avec la Turquie, le Qatar et les Etats-Unis ne sont plus à démontrer.

Partie prenante au conflit, le gouvernement d'Union nationale (GNA) est en majorité d'obédience islamiste soutenue par Ankara. Un fait accompli qui ne pourra qu'exacerber la tension dans un pays qui collectionne les échecs des «dialogues» sous parrainage international. Un nouvel échec de dialogue conduira à terme à la reprise des hostilités en suspens suite à un fragile cessez-le-feu conclu le 23 octobre à Genève.

L'accord de Genève devait justement baliser le terrain à une large adhésion des libyens. Une tâche confiée à la mission d'appui de l'ONU en Libye qui a pris langue avec l'armée nationale Libyenne (ANL) et les forces du gouvernement d'union nationale (GNA).

Ce cadre de concertation, le premier du genre depuis le déclenchement de la guerre civile au lendemain de la chute du régime de Mouammar Gueddafi en septembre 2011, devait aussi traduire les recommandations des réunions organisées par la mission onusienne à Ghadames dans le sud libyen et Bouznika au Maroc qui étaient axées essentiellement sur la question de la représentation au sein de toutes les institutions libyennes y compris dans les postes de souveraineté.

Or, au sein de liste des 75 participants conviés à Tunis, 42 sont affiliés au mouvement des frères musulmans ou sont réputés pour être leurs alliés, un choix qui jettent la suspicion quant à l'orientation escomptée par les promoteurs du dialogue notamment les Etats-Unis.

LES OUBLIÉS DU DIALOGUE

Selon Abdelmadjid Melegtah, membre de la commission restreinte du dialogue à Montreux (Suisse) «la légitimité de la représentation est une condition à la réussite et un gage de transparence», rappelant que la rencontre de Ghadames a été capotée par le GNA en raison de l'absence de figures représentantes de tous les pans de la société libyenne.

«Il ne peut y avoir d'avancées dans la crise dont souffre notre peuple avec les exclusions et les visées étroites», a-t-il dit en réponse à la chaine online Alwasat. «La nomination à la participation au dialogue est basée sur la cooptation, et les recommandations, par personnes interposées, et non pas en fonction de la représentativité de chacun sur le terrain, ce qui a conduit à l'exclusion de personnalités et franges influentes au sein de la société libyenne», a-t-il conclu, ajoutant que la liste des 75 a été triée au volet. Les forces de soutien à l'armée libyenne à Syrte et à Juffra ont aussi tiré à boulets rouges sur ce qu'ils considèrent une «opacité» dans les critères de sélection des représentants au dialogue.

Dans un communiqué rendu public, vendredi dernier, ces forces ont fait part de leur rejet pur et simple de tous «les dialogues qui devraient se tenir dans les prochains jours (NDLR : Dialogue de Tunisie) à moins que les mécanismes de sélection des participants ses membres et le processus de prise des décisions ne soient revus».

La «Force de protection de Tripoli», une alliance de fortes brigades contrôlant la capitale, a exprimé les mêmes réserves au sujet «critères par le biais desquels ces personnalités ont été choisies sans consentement du peuple libyen».

Les réserves les plus importantes ont été aussi formulées par les dirigeants de l'opération «Volcan de la colère», affiliée à l'armée libyenne. Selon eux, la majorité des «sélectionnés» n'a aucun poids politique ou militaire, mettant en exergue l'absence de personnalités représentant l'armée dans ce dialogue crucial pour l'avenir libyen.

De plus, des structures tribales des berbères, Toubous et Touaregs ont été totalement exclus du forum. Les représentants des tribus du sud libyen ont fait savoir qu'ils ne seront pas tenus par les résultats du rendez-vous tunisien, estimant que leur exclusion rendrait aléatoire tout progrès vers le règlement de la crise. Le chef du bureau du Conseil suprême des cheikhs et notables de Libye, Mohamed Al Misbahi, a dénoncé ce qu'il a baptisé «une imposture visant à consacrer l'agenda des frères musulmans par le truchement de la mission de l'ONU». Pour ces dirigeants, la composante des invités est l'extraction d'une tendance visant à mettre en place un accord favorisant la Turquie et leurs mentors américains. Cela d'autant que le choix de personnes appartenant à la société civile vise à rassembler des individus sans expérience politique et facilement manipulables. La représentante de l'ONU s'est personnellement impliquée pour inviter des femmes à cette rencontre juste pour assurer une participation féminine de façade au lieu de privilégier la légitimité et la compétence. Les représentants du front de libération de la Libye dirigée par Seif El-Islam El-Gueddafi ont eux aussi été exclus du dialogue au même titre que des notables de la région de Fezzane.

Interrogée par Alwasat, la cheffe par intérim de la Mission d'Appui des Nations Unies à la Libye (MANUL), Stephanie Williams, ne semble pas s'embarrasser par ces accusations et son parti pris. Selon elle «ce qui importe pour le peuple libyen, c'est le «quoi» et pas le «qui», autrement dit, «ce qui résulte du dialogue qui compte et non pas qui y participe». Pourtant, les bases du dialogue c'est d'abord ceux qui le conduisent puisqu'étant impliqués dans la crise et de surcroit dans la confection et l'adoption de la solution. Cependant, l'exclusion de franges importantes de la crise libyenne remet au gout du jour la position de l'Algérie qui n'a de cesse militer depuis 2011 en faveur d'un dialogue inclusif entre libyens de toutes les régions et de toutes les obédiences y compris les anciens du régime El-Gueddafi. Le règlement de la crise chez le voisin libyen, aux yeux de la diplomatie, ne saurait voir le bout du tunnel sous des injonctions extérieures qui ont militarisé un conflit dans lequel les terroristes ont trouvé un terrain de jeu destructeur, menaçant, au demeurant, la stabilité des voisins et avec elle la région du Sahel voire toute l'Europe.

Kamel M.